

Comité de pilotage local

Site Natura 2000
des Étangs de l'Armagnac

03 avril 2015

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public ...
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE
- e) Réactualisation de la cartographie des habitats

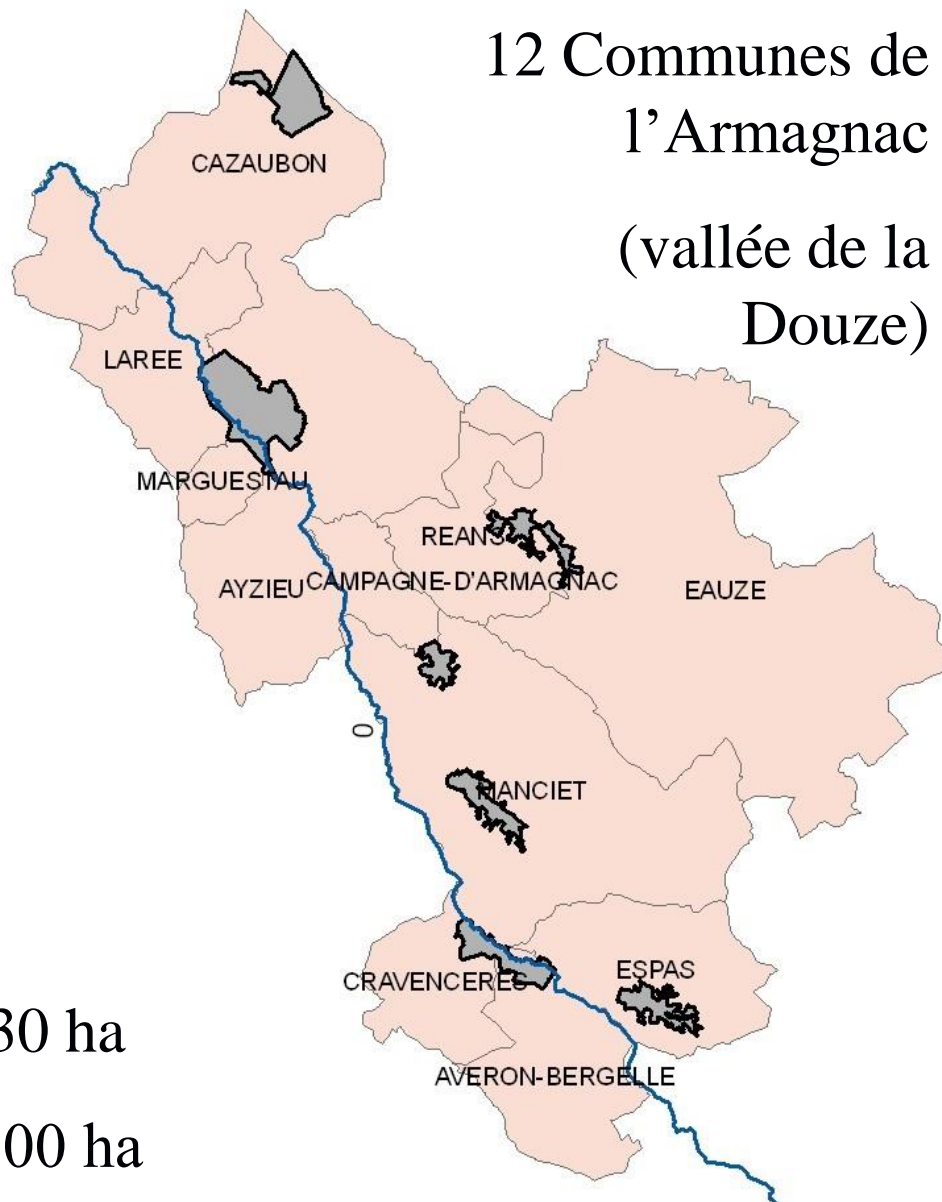
2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation

3. Informations complémentaires sur le site

4. Questions diverses

Avant le bilan,
Bref rappel du site & des objectifs de conservation



12 Communes de
l'Armagnac
(vallée de la
Douze)

Zone NATURA : 1030 ha

Zone d'influence : 3200 ha





Étang de la Hitère à Manciet











Conservation et mise en valeur des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire identifiés sur le site :

- **La Cistude d'Europe et ses habitats** : étangs, zones humides associées, prairies environnantes
- **les Étangs et leur végétation**
- **Des Chauves-souris** : **Grand Rhinolophe, petit Rhinolophe, Barbastelle**, liées au bocage (prairies + bois)
- **Insectes des vieux arbres** : **Pique-Prune, Lucane Cerf-Volant et grand Capricorne** : éléments boisés, bocage
- **Boisements à chêne Tauzin, Landes atlantiques, Mares et tourbières dégradées**
- **Lamproie de Planer** dans la Douze, *le Vison d'Europe* et la **Loutre**







Barbastelle



Petit Rhinolophe

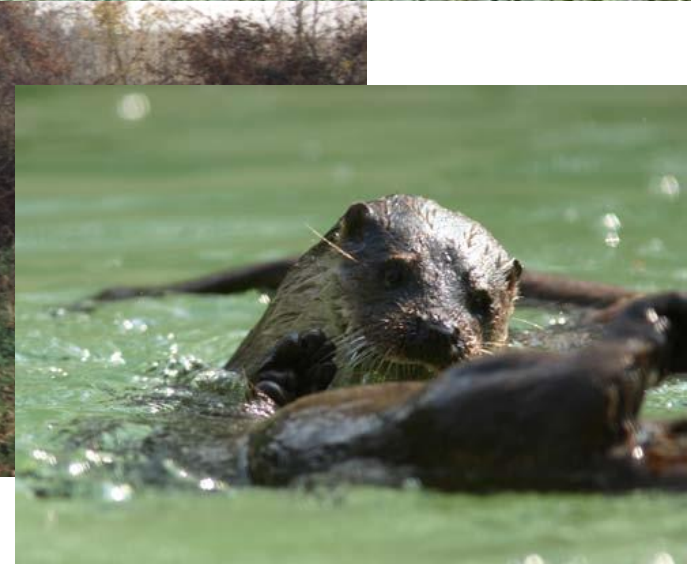


Pique-prune





La Douze avec la Lamproie de Planer & la Loutre



- **Maintenir les étangs en bon état de conservation**, soutenir l'activité de pisciculture extensive
- **Améliorer la qualité de l'eau des étangs et de la Douze** : mise en herbe, maintien des prairies, raisonnement et limitation des fertilisants et phytosanitaires sur les bassins versants, lutte contre l'érosion des terres
- **Maintenir ou restaurer les zones humides** : prairies humides, mares, landes, ripisylves, boisements humides, zones tourbeuses
- **Mettre en valeur les éléments boisés, le bocage et les boisements indigènes**
- **Lutter contre les espèces invasives**
- **Sensibiliser**

- Actions individuelles de gestion et protection des milieux : contrats NATURA 2000, MAE et chartes par les agriculteurs et les propriétaires
- Mise en cohérence des réglementations (urbanisme, forêt, agriculture,...)
- Actions d'information, communication, sensibilisation
- Suivis des milieux et des espèces : végétation des étangs, de la qualité de l'eau, de la Cistude
- Diagnostic de l'érosion dans les bassins versants
- Limitation des populations de Ragondins
- Plans de gestion forestiers collectifs
- Raisonnement collectif de gestion de la Douze

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) **Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000**
- b) Actions de communication : scolaires, grand public ...
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE
- e) Réactualisation de la cartographie des habitats

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation

3. Informations complémentaires sur le site

4. Questions diverses

- 90 Diagnostics de propriété ou d'exploitation réalisés de 2004 à 2014
- Dont 5 en 2014
- Qui ont été suivis de :
 - 13 contrats NATURA 2000
 - 8 contrats d'agriculture durable (tous arrivés à échéance en 2011)
 - 61 engagements MAEt
 - 10 chartes

- 1 contrat arrivé à échéance fin 2013 et 1 fin décembre 2014
- En 2014 pas de possibilité de renouvellement

- Fin 2014 : 4 étangs / 5 et 4 sites / 7 sous contrat
 - Participant à la gestion de 48,06 de zone NATURA soit 4,6 % du site, 4 mares et 3,75 km de haies
 - Mesures mises en œuvre :
 - Restauration hydraulique des étangs : Soucaret et Hitère
 - Gestion extensive des étangs et des bordures d'étangs : Pouy, Porté, Escagnan, Soucaret, Hitère
 - Gestion extensive des prairies : Pouy – Escagnan – Tourné (achevée)
 - Gestion des éléments boisés : Pouy
 - Restauration de haies : Ste Fauste (achevée)
 - Restauration de mares : Pouy – Escagnan – Ste Fauste (achevée)



- Sur demande de la DRAAF des spécificités pour la campagne MAE T 2014 :
 - Engagement sur 1 an (au lieu de 5 ans) car nouvelle PAC en 2015
 - Pas de nouveau contractant : uniquement renouvellement des engagements 2009
 - Pas de contrat concernant la gestion des mares et des haies :
 - contrat sur plan de gestion avec financement de 2 interventions sur 5 ans
 - Interventions non systématiques la 1^{ière}
 - Ne pas payer une mesure dont le devenir n'est pas assuré

- 61 Dossiers MAEt ont été souscrits de 2007 à 2014 dont 5 en 2014
- Actuellement sous contrat (2010-2014)
 - 88,2 ha de zone NATURA s.s. (25 % de la SAU de la zone Natura 2000)
 - 309,7 ha de zone d'influence (16 % de la SAU de la zone d'influence)
- Mesures mises en œuvre :
 - Gestion extensive des prairies
 - Remise en herbe, gel pertinent en bord d'étang ou en lien avec érosion
 - Enherbement des vignes pour lutter contre l'érosion et gestion de l'inter-rang
 - Gestion des mares
 - Gestion des haies champêtres

Exemple : bande enherbée en bord d'étang, enherbement des vignes, maîtrise des intrants sur parcelles des bassins versants



- 5 Chartes en 2009
- 2 Chartes en 2011
- 1 Charte en 2012
- 2 Chartes en 2013

Soit 10 chartes, 201 hectares , 20 % du site NATURA 2000

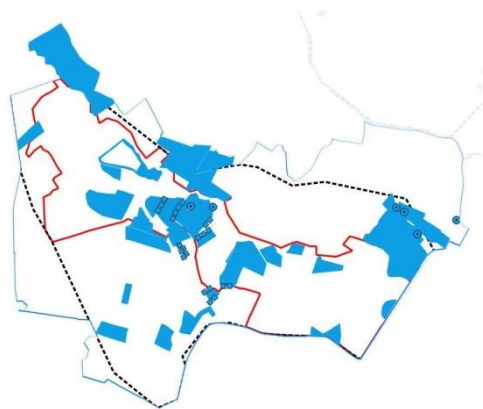
- Cas particulier en 2011: une charte arrêtée suite à vente et nouvelle contractualisation par l'acheteur
- Cas particulier en 2013 : rajout de parcelles suite à erreur sur acte notarié
- Milieus concernés :
 - Grandes cultures et leurs éléments fixes (haies, fossés, arbres isolés)
 - Prairies, landes
 - Bois
 - Mares, étangs
- Quel devenir des chartes signées en 2009 qui viennent de se terminer (103,3 ha sur 201,45 ha soit 51 % des surfaces engagées) ?

Au total,

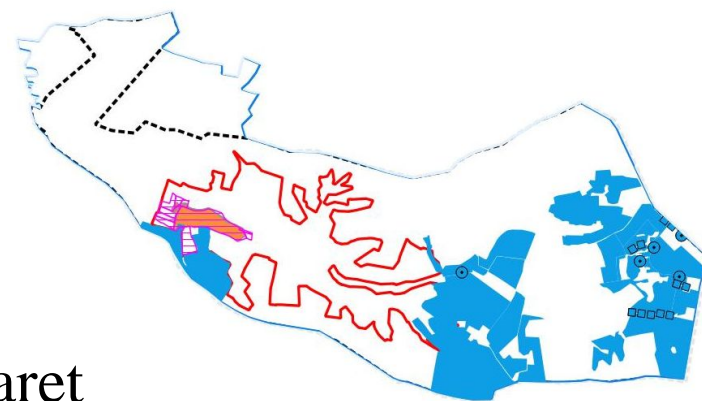
618,67 ha engagés dont

- **275,48 ha soit 27 % du site natura s.s.**
- **295,48 ha soit 9 % de la zone d'influence**

**32,4 % des habitats d'intérêt communautaire du site
sous contrat**

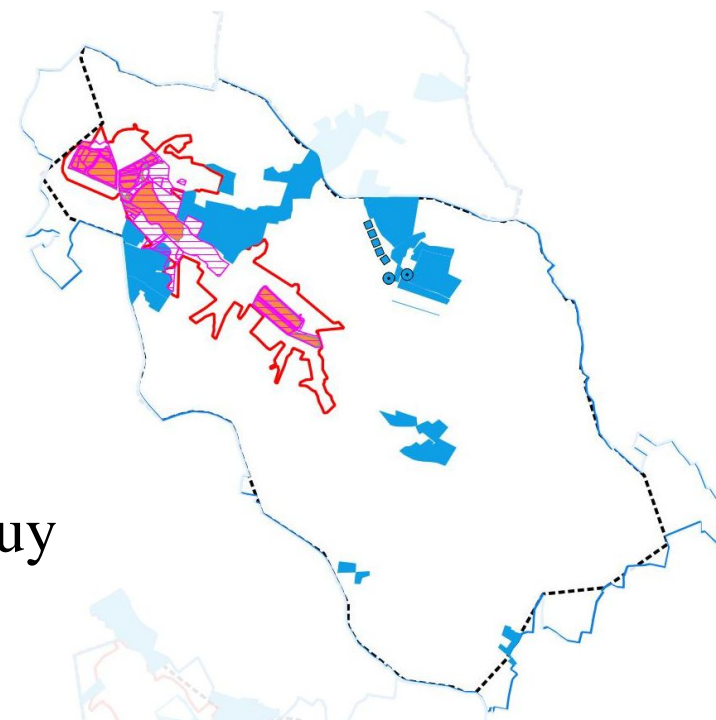


Moura

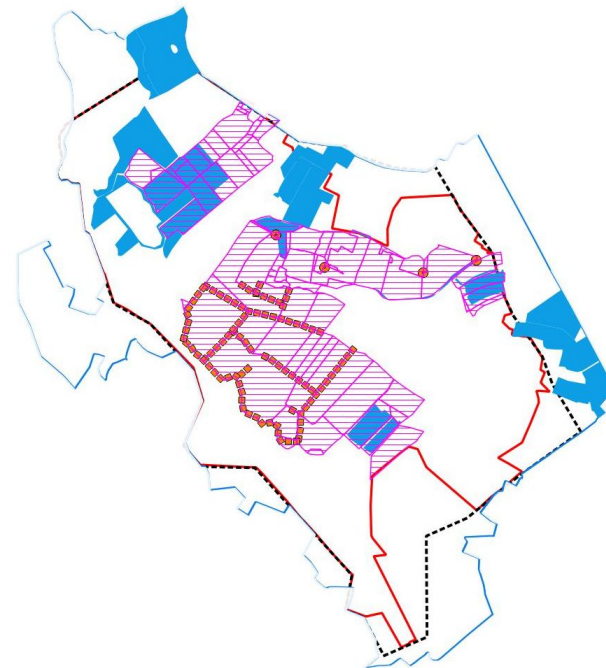
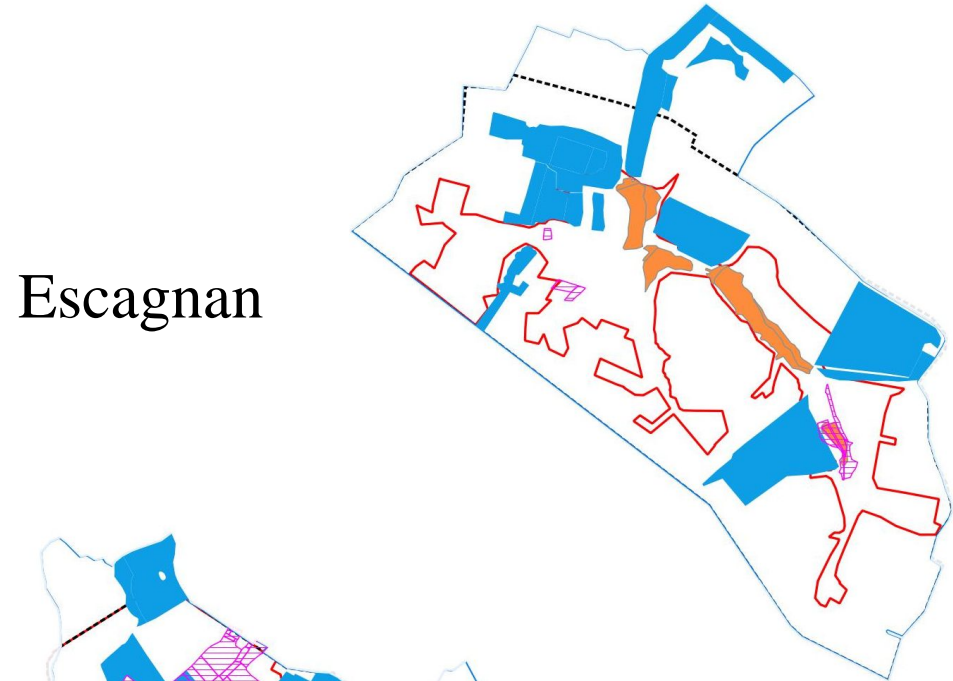
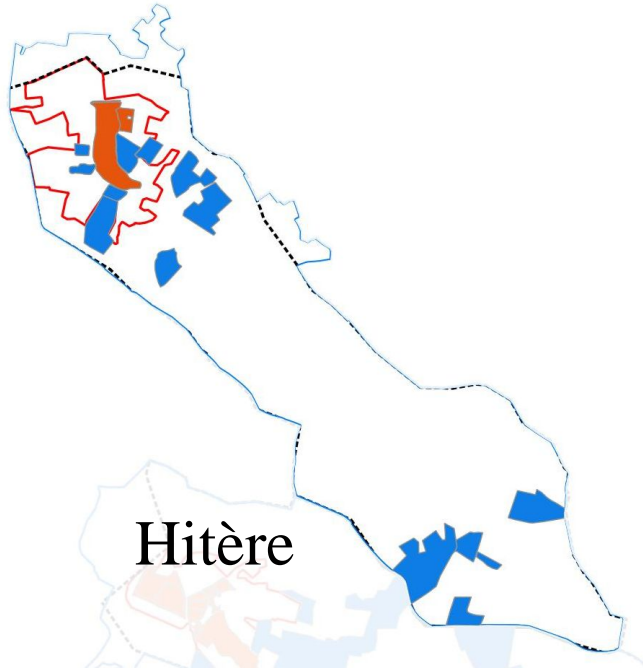


Soucayet

-  Parcelles sous contrat N2000
-  Parcelles sous Charte
-  Mares sous contrat MAE t
-  Haies sous contrat MAE t
-  Parcelles sous contrat MAE t
-  Périmètre N2000
-  Périmètre d'influence
-  Périmètre MAE t



Pouy



-  Parcelles sous contrat N2000
-  Parcelles sous Charte
-  Mares sous contrat MAEt
-  Haies sous contrat MAEt
-  Parcelles sous contrat MAE t
-  Périmètre N2000
-  Périmètre d'influence
-  Périmètre MAEt

Bilan des habitats d'espèces

	Plans d'eau fréquentés par les cistudes	Sites observés de pontes de cistudes	Sites potentiels de pontes de cistudes	Prairies bocagères à chauve-souris	Vieux bois à chauve-souris et insectes
2009	33 ha 57 %	6.3 ha 52%	25 ha 49 %	37 ha 21 %	54 ha 14 %
2010	26 ha 43 %	4,8 ha 40 %	21 ha 40 %	135 ha 75 %	54 ha 14 %
2011	11 ha 19 %	2 ha 18 %	19 ha 38 %	39 ha 22 %	41 ha 11 %
2012	33 ha 57 %	5 ha 39 %	21 ha 41 %	33 ha 18 %	50 ha 13 %
2013	33 ha 57 %	5 ha 39 %	24 46 %	67 ha 37 %	55 ha 14 %
2014	33 ha 57 %	3,8 ha 31,5%	21,4 ha 41,5 %	58,3 ha 32 %	53 ha 13 %

- Plafonnement des contrats MAE à 7600 € par an
- La situation foncière des parcelles ne permet pas toujours d'envisager un contrat sur 5 ans
- Les contraintes techniques des cahiers des charges non adaptées ou adoptables dans toutes les situations, notamment les MAE liées aux grandes cultures ou les mesures forestières
- Certaines contraintes administratives en lien avec la réglementation PAC, l'éco-conditionnalité, la compatibilité entre les mesures

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions d'information**
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE
- e) Réactualisation de la cartographie des habitats

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation

3. Informations complémentaires sur le site

4. Questions diverses

- Une permanence NATURA 2000 :
 - tous les 1er vendredis matin de chaque mois, à la mairie de Manciet
 - 1 permanence spécifique pour les MAE t / PAC
- Permanence téléphonique
- Un bulletin d'information annuel
- Rencontres au bureau et sur le terrain



- Coordination avec les services de l'État (DDT, DRAAF, DREAL ..), le CRPF
- Participation aux réunions régionales (réseau régional des animateurs Natura 2000, réunions MAE, ...) et départementales (Commission Nature, CDESI ...)
- Coordination avec le Conseil Général (étang du Moura)

Depuis 2009, animation foncière en vue de la reprise par le CG32

Acheté en 2012 par le CG32 (fonds Agence – Europe FEDER)



- Participation au comité de gestion de l'étang du Moura piloté par le Conseil Général
- Contribution au plan de gestion établi par le Conseil Général
- Appui à la rédaction d'un bail environnemental
- Contractualisation de MAEt et suivi

- Porter à connaissance auprès des porteurs de projet pour divers projets (à proximité du site ou éloignés)
- Appui aux services de l'État

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public ...**
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE
- e) Réactualisation de la cartographie des habitats

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation

3. Informations complémentaires sur le site

4. Questions diverses

- Balade découverte le 18 octobre 2014
 - Partenariat Office du tourisme de Castelnau d'Auzan et l'association « Des racines et des Graines »
 - Observation de cistudes, d'indices et traces animales, de libellules ...
 - Balade en forêt avec reconnaissance d'espèces végétales
 - 30 participants locaux



Animation pédagogique auprès des scolaires

Réalisée par le CPIE Pays Gersois

Poursuite du programme
d'interventions auprès des scolaires
du secteur :

- 16 élèves de CE2 de l'école
primaire de Cazaubon

Thème abordé :
l'eau dans la nature, domestique, milieu de vie

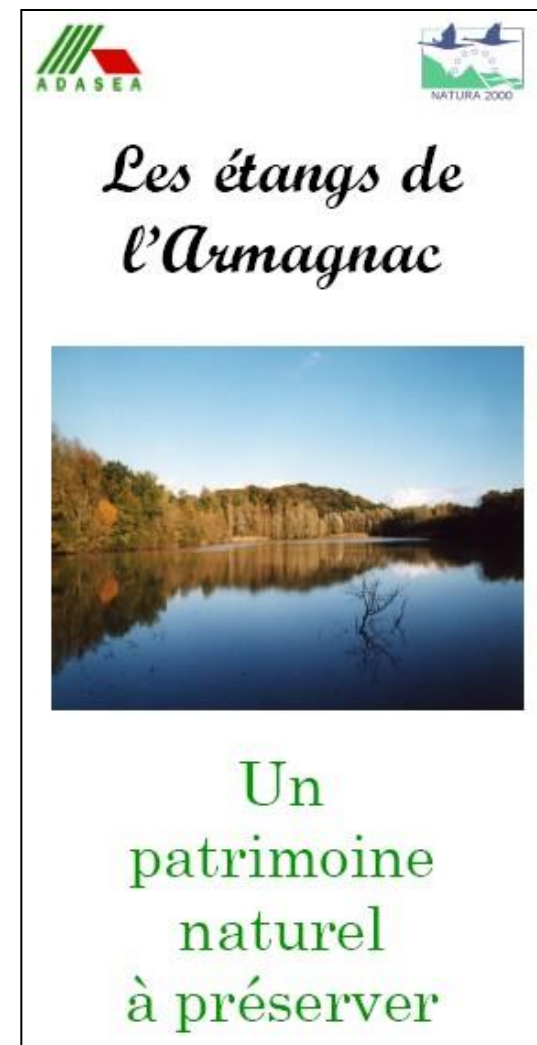


Ecole primaire Cazaubon - Sortie terrain



Rappels : toujours d'actualité

- Plaqueette d'information du site
- Site Internet : <http://gers.n2000.fr/>
- Mallette outil



Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public ...
- c) Formation**
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE
- e) Réactualisation de la cartographie des habitats

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation

3. Informations complémentaires sur le site

4. Questions diverses

Les étangs et leurs abords : concilier ses interventions (entretien, restauration, aménagement) avec les spécificités des habitats et des espèces, les contraintes techniques et les exigences contractuelles et réglementaires

- Juillet 2014
- Public concerné :
 - Gestionnaires d'étangs, propriétaires, agriculteurs, entrepreneurs de travaux ruraux, techniciens agricoles, techniciens de rivière ...
- Thèmes abordés (en salle et sur le terrain):
 - Natura 2000 : les habitats et les espèces, les outils financiers
 - Technique d'entretien ou de restauration des milieux
 - Connaissance de la réglementation
 - ...

Les étangs et leurs abords : concilier ses interventions (entretien, restauration, aménagement) avec les spécificités des habitats et des espèces, les contraintes techniques et les exigences contractuelles et réglementaires

- Forte participation (19 personnes) malgré la météo « humide »
- Point fort : échange entre les intervenants et les participants « il est toujours agréable de pouvoir communiquer entre acteurs en toute quiétude malgré le caractère contraignant de la loi »



Urbanisme et sites Natura 2000 pour une combinaison durable

- Public(s) concerné(s) :
 - Élus des communes ayant un site Natura 2000 sur leur territoire,
 - Élus des communes voisines qui sont tout aussi concernées au niveau de leur document d'urbanisme par la prise en compte des sites Natura 2000,
 - Autres acteurs concernés (membres des comités de pilotage...)

Urbanisme et sites Natura 2000 pour une combinaison durable

- Première session : mardi 24 mars 2015
 - Qu'est ce qu'un document d'urbanisme ? Quels en sont les effets ? Quel cadre et quel contenu ?
 - Qu'est ce qu'un site Natura 2000 ? Quelles sont les obligations réglementaires liées à un site Natura 2000 dans le cadre du projet de planification ? Le rôle de l'évaluation environnementale
- Déroulement deuxième : mardi 21 avril 2015
 - A quelle étape d'élaboration et sur quoi s'appuyer pour intégrer un site Natura 2000 dans un document de planification ?
 - Comment traduire les caractéristiques d'un site Natura 2000 dans un document de planification ? (retours d'expérience)
 - Quels outils opérationnels pour la préservation des habitats et des espèces ?
 - Les outils de gestion au service des collectivités pour valoriser les sites Natura 2000
- Intervenants : ADASEA 32, bureaux d'études, DDT 32, CAUE 32

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public ...
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE**
- e) Réactualisation de la cartographie des habitats

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation

3. Informations complémentaires sur le site

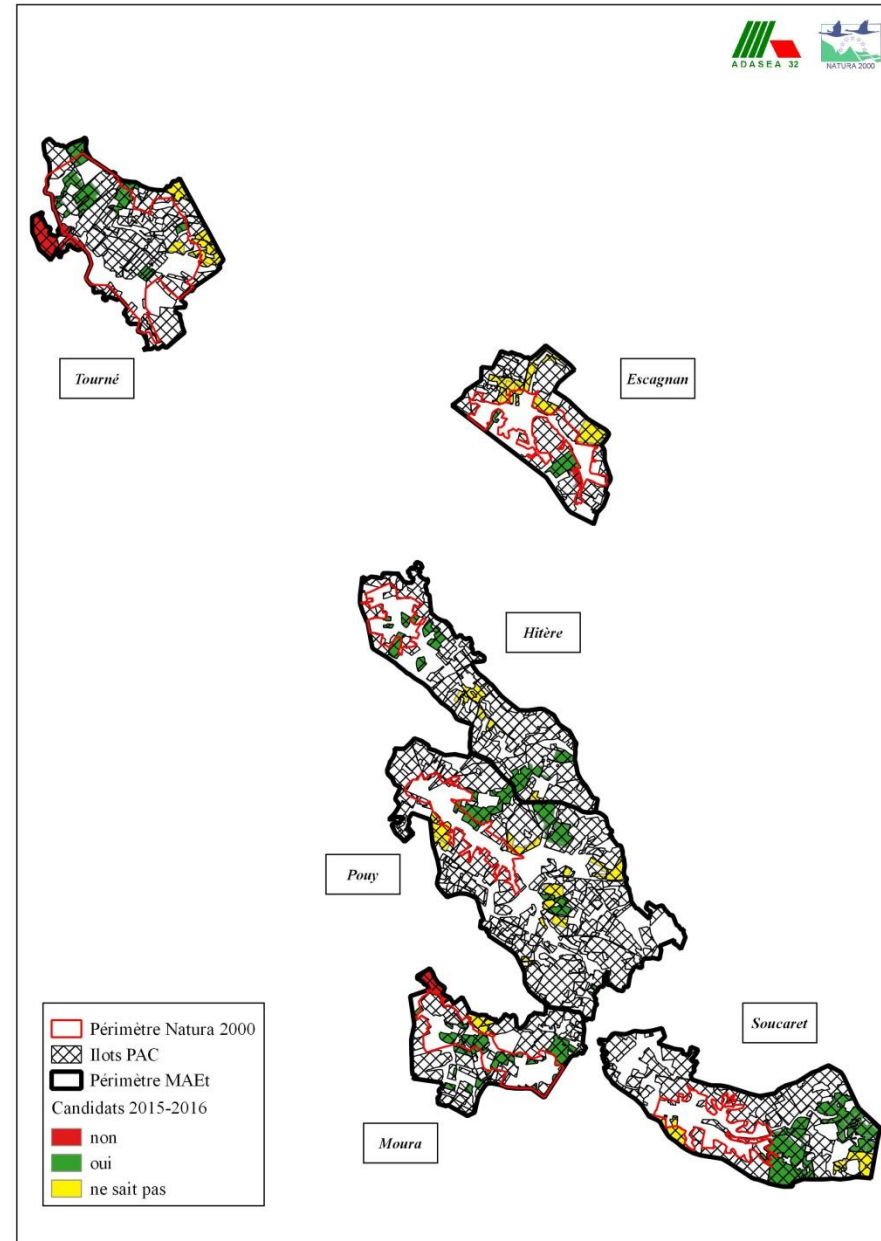
4. Questions diverses

- Poursuite des tendances décrites dans le docob :
 - Diminution du nombre d'exploitants et augmentation de la taille moyenne des exploitations
 - Spécialisation des exploitations avec concentration des surfaces et diminution de l'activité d'élevage bovin et ovin

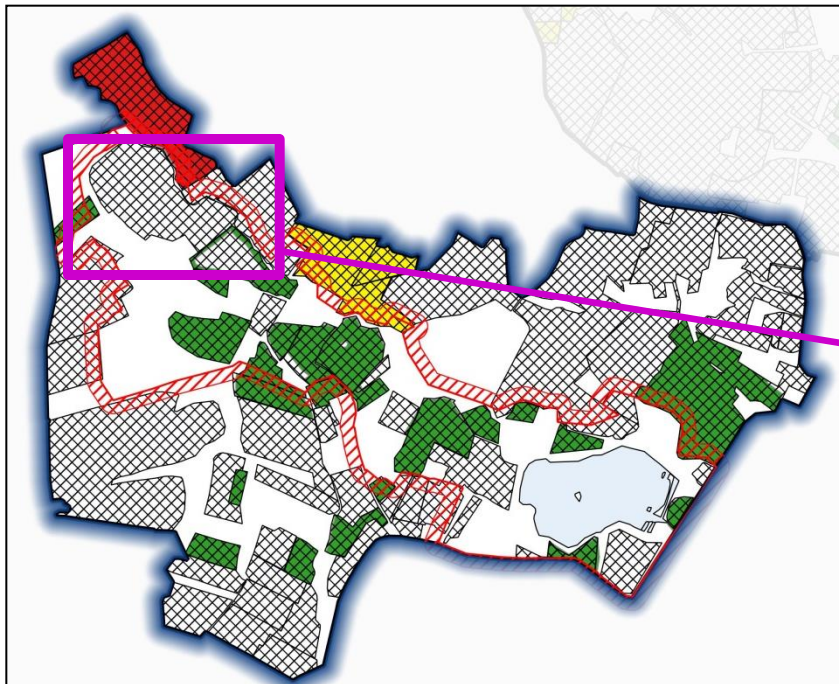
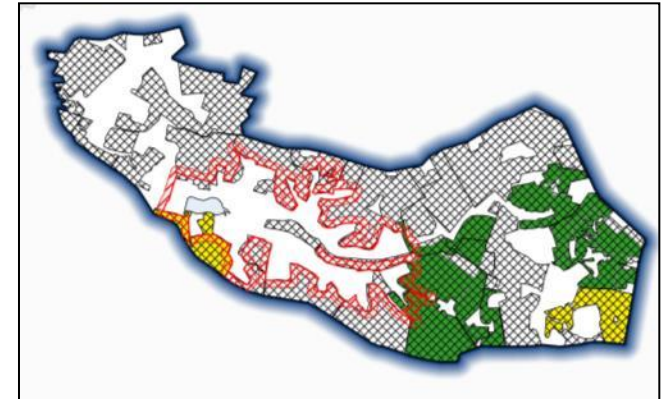
- Quel souhait pour la contractualisation 2015 - 2020 ?
 - Des exploitants prêts à se ré-engager,
 - Mais aussi en attente de la nouvelle PAC
 - Et quelques nouveaux demandeurs

Candidats MAE 2015-2016	Total
Non	3
Oui	20 (+2 non engagés sur 2007-2014)
Ne sait pas	10
Total général	33 (+2 non engagés sur 2007-2014)

- Se traduisant par plus des 60 % des surfaces à ré-engager
- Répartition par bloc sur l'ensemble du site



- Protection des 50 premiers mètres en bord d'étang ou les parcelles en bord de cours d'eau : ré-engagement non systématique



- Des zones à enjeux à conquérir : prairies à fritillaires



- Le problème des plafonds de 7 600 €/an/exploitation va perdurer ce qui limite les engagements.
- Question de la démographie de la population agricole et de la succession notamment chez les éleveurs
 - Concrétiser les souhaits de reconduction
 - Mobiliser les exploitants indécis en faveur de la gestion équilibrée des milieux
 - Poursuivre le travail d'animation déjà mené pour approcher au mieux les objectifs du site Natura 2000.

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public ...
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE
- e) **Réactualisation de la cartographie des habitats**

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation

3. Informations complémentaires sur le site

4. Questions diverses

La cartographie réalisée en 2000 est obsolète au vu de la méthodologie de cartographie « standardisée » à l'échelle de la région aujourd'hui :

- Délimitation sur fonds IGN et non pas orthophotos
- Typologie des habitats revue par le Conservatoire Botanique de MP en 2009
- Format des données à réviser

- État d'avancement
 - Terrain réalisé été-automne 2014
 - Saisie cartographique en cours
 - Des questions sur l'habitat Mares de tourbières à Sphaignes (*Utricularion minoris*) code natura 2000 3160-1 :

- Utriculaire récoltée mais détermination de l'espèce impossible

- À revoir cet été ?



- Un recalage du site Natura 2000 à la réalité du terrain ?



Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public ...
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE
- e) Réactualisation de la cartographie des habitats

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation

3. Informations complémentaires sur le site

4. Questions diverses

- Marché public 2015 : lancé par la DDT courant 1er trimestre pour début prévu en mai 2015
- Prévu sur 3 ans

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public ...
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE
- e) Réactualisation de la cartographie des habitats

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) [Contractualisation](#)

3. Informations complémentaires sur le site

4. Questions diverses

- Charte Natura 2000
 - Pas d'information sur la possibilité de s'engager
 - 5 chartes déjà à renouveler
 - *Prévisionnel du marché public : 4 en 2015, 1 en 2016*
- Contrat Natura 2000 forestier et hors forêt
 - Pas d'information sur les nouvelles procédures
 - Tous les contrats Natura 2000 hors agricole-hors forêt sont à renouveler
 - *Prévisionnel du marché public : 6 en 2015, 1 en 2016*

- Les MAE deviennent des MAEc pour climatiques
- Dépôt du projet en deux phases

Phase 1 - avant-projet				Phase 2 - projet			
consultation CRAE 17/06 CP-CR 03/07 Lancement 07/07	dépôt avant- projets 15/09	Examen en comité financeurs (octobre)	consultation CRAEC 04/11	Information aux opérateurs par courrier et réunion le 27/11/14	dépôt projets 15/01/15	Examen en comité financeurs (février)	consultation CRAE 09/03 validation CP-CR 02/04

Phase opérationnelle de la tranche 2015 des PAEC validés							
Niveau opérateur	Information opérateurs sous réserve CP 20 mars	Ajustements tranche 2015 (opérateurs /financeurs) 30 mars	Préparation Notices territoriales Notices mesures (= cahier des charges) Animation territoire		Poursuite animation territoire		dépôt dossiers agriculteurs 09/06
Niveau administration			Paramétrages PAEC 2015 - territoires SIG - mesures 07 avril	Validation technique en DDT/DRAAF notices	Décision autorité gestion CP 07/05	Validation formelle des notices territoire et mesures	

circulaire MAAF
arrêté préfet région
décision financeur

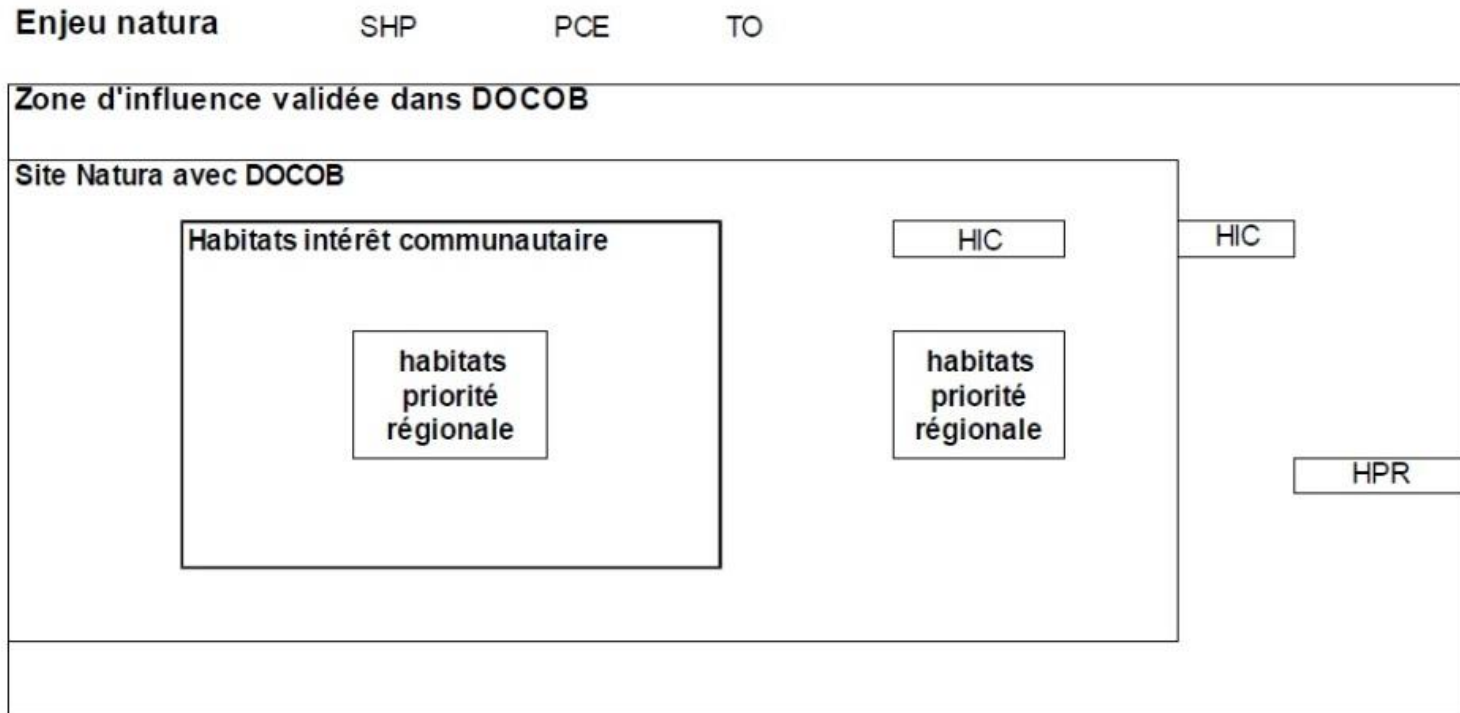
- **Telepac pour les agriculteurs du 27 avril au 09 juin 2015**
- **Mais respect des engagements au 15/05/15 !**

MAE

- Pour 2015 : un enveloppe de 1 319 800 € (montant pour les 5 ans des engagements 2015)
- Pour un territoire « Bas-Armagnac » incluant
 - Les 3 sites Natura 2000 : Étangs de l'Armagnac, Gélise, Midou-Ludon
 - Les prairies humides et les étangs identifiés dans la CATZH
 - Les bassins versants à objectif de bon état écologique pour 2015 : la Moulié, l'Uby, le Bergon, Vergoignan, Larrazieu, le Buros, la Gioulé, le Petit-Midour et la Midouze
 - Le bassin versant Gélise/Izaute (partenariat avec syndicat de rivière)

- Deux types de mesures :
 - Des mesures à l'échelle de l'exploitation « MAE systèmes » :
 - Polyculture-élevage
 - Systèmes herbagers pastoraux
 - Des engagements localisés à la parcelle

- Critères de sélection des dossiers individuels



- 1- mettre les TO localisés et les surfaces cibles de la SHP (où sont observés fleurs et/ou pâturage) sur les habitats de priorité régionale
- 2 - mettre les surfaces cibles sur les habitats d'intérêt communautaires

Campagne 2015

- Réunion de présentation des mesures (courant avril)
- Diagnostic terrain individuel préalable
- Rendez-vous pour contractualisation
- Telepac ouvert pour les agriculteurs du 27 avril au 09 juin

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public ...
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE
- e) Réactualisation de la cartographie des habitats

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation

3. Informations complémentaires sur le site

4. Questions diverses

- Réalisé par le CPIE Pays Gersois
- Observations de l'Agrion de Mercure, espèce d'intérêt communautaire en limite du site sur les communes de Manciet et d'Espas
- 32 autres espèces présentes



- ADASEA sollicité par Alterra, institut de recherche néerlandais, à la demande de l'Agence de l'Environnement des Pays-Bas
- Objectif = comprendre comment la situation locale influence la gestion des sites Natura 2000 dans 4 pays
- Étude financée par le ministère néerlandais des Affaires Economiques et publiée fin 2015 dans le cadre de la présidence néerlandaise (première moitié de 2016)

- 27 sites sélectionnés en France sur des critères de surfaces :
 - la taille des sites: <à 1km² ou >à 100 km² exclus de la recherche (nombre d'acteurs trop limité ou acteurs pourraient ne pas être capables de remarquer les changements à l'échelle du site)
 - la surface du site qui était déjà protégé avant la désignation en site Natura 2000
 - la superficie de Surface Agricole Utile
- Mise en place d'un questionnaire destiné aux différents acteurs impliqués dans l'élaboration des plans de gestion Natura 2000 en France (DOCOB).

- Transmission de la liste des membres du COPIL par l'ADASEA à Alterra fin novembre
- L'enquête va débuter la semaine prochaine
- Alterra s'engage à ce que les données personnelles ne soient utilisées que pour envoyer les questionnaires. Elles ne seront pas divulguées en dehors de l'équipe du projet. Les données fournies par les répondants ne seront accessibles que pour l'équipe du projet et toute information publiée sur la base des résultats de l'enquête ne peut être reliée à un site ou à une personne particulière.

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public ...
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE
- e) Réactualisation de la cartographie des habitats

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation

3. Informations complémentaires sur le site

4. Questions diverses

Comité de pilotage local
Site Natura 2000
des Étangs de l'Armagnac

03 avril 2015

Merci de votre attention !